

collèges de Paris; le comte de Blergy la fit obtenir à son protégé. Cette place était d'un modique revenu; mais elle était honorable, et suffisait, avec le produit de quelques leçons particulières, pour mettre Fombreuse en état d'assurer à sa vieille mère une existence tranquille, et de continuer en paix les profonds travaux auxquels il avait consacré son avenir.

Fombreuse, arrivé ainsi à l'accomplissement de ses espérances, n'avait presque plus rien à désirer, lorsqu'une malheureuse circonstance vint troubler le calme de sa vie, et le livrer aux plus cruelles perplexités.

Une caution, imprudemment donnée pour un ami qui n'était pas digne de sa confiance, et qui la trompa indignement, le plaça dans la plus pénible position, et compromit jusqu'à sa liberté.

Il se trouvait dans cette douloureuse crise, il songeait en vain aux moyens d'en sortir, et s'efforçait de cacher aux yeux pénétrants de sa vieille mère l'inquiétude qui le dévorait, lorsqu'on lui apporte une lettre. Il reconnaît l'écriture du comte de Blergy, qui l'honorait souvent d'une correspondance amicale. Il brise le cachet. Quels sentiments viennent l'assaillir, lorsqu'il trouve sous l'enveloppe un billet de mille francs, accompagné de la lettre suivante:

« Un de nos amis communs m'a instruit, monsieur, de l'embarras dans lequel vous a placé une trop confiante générosité. Il ne faut pas que, pour une misérable somme, vous soyez troublé dans votre repos, et interrompu dans de graves travaux qui importent à votre renommée et à la science. Acceptez ceci; c'est la somme qui vous est nécessaire; je suis trop heureux de pouvoir vous l'offrir. Ne considérez cet envoi que comme un prêt; vous vous acquitterez quand vous le pourrez. Acceptez sur tout, si vous voulez que je vous pardonne de ne pas m'avoir confié votre embarras.

« Votre affectionné,

« Le comte de BLERGY. »

Qui pourrait exprimer ce qui se passa dans l'âme de Fombreuse à la lecture de ce billet? Pénétré de la reconnaissance la plus vive, mais bien décidé à refuser, il se hâte de courir à l'hôtel du comte. Il le remercie en pleurant, il veut l'obliger à reprendre son généreux secours; mais le comte insiste avec tant de grâce et d'amitié, il met tellement à couvert la délicatesse du jeune homme, il le supplie avec une si touchante bonté, que Fombreuse cède enfin à de pareilles instances; mais il y met une condition: c'est qu'il signera un reçu de la somme, et s'engagera à la rendre dans un an.

« Je le veux bien, » dit en souriant le noble vieillard.

Fombreuse se met aussitôt à une table, et écrit précipitamment son reçu.

« Savez-vous, Fombreuse, lui dit le comte en lisant l'engagement, et en le plaçant dans un portefeuille, qu'il y a dans ces trois lignes de quoi faire vendre votre bibliothèque, de quoi vous faire perdre votre liberté ? »

Et il reconduisit le jeune homme en lui serrant la main, et en lui recommandant bien de ne pas oublier de venir déjeuner avec lui le lendemain.

L'année s'écoula. Fombreuse avait compté, pour s'acquitter, sur la vente d'un *Traité de Géométrie*. Mais les circonstances parurent défavorables au libraire qui devait en faire l'acquisition. Le jour de l'échéance de son billet, Fombreuse vint tout tremblant s'excuser auprès du comte de Blergy.

« Quoi ! lui dit le vieillard, vous songez encore à cette bagatelle ! M. Fombreuse, si vous m'en parlez encore, je vous déclare que nous nous brouillerons pour jamais. »

Et il le retint pour dîner.

Trois nouvelles années se passèrent, pendant lesquelles Fombreuse, plus favorisé de la renommée que de la fortune, se concilia de plus

en plus l'estime des savants, et en particulier celle du comte de Blergy, qui ne cessait de l'honorer de sa confiance et de son intimité.

Mais le pauvre jeune homme ne pouvait s'acquitter, et il n'osait reparler de sa dette à son bienfaiteur, de peur de le fâcher.

Au bout de ces trois ans, le comte de Blergy mourut subitement, laissant une immense fortune à son fils et à ses deux filles, dont l'aînée avait épousé depuis peu le banquier Montfort, et la plus jeune, le général Maugrand.

C'était une grande perte pour l'état et pour la science que la mort du comte de Blergy. Cette perte, personne ne la ressentit plus vivement que Fombreuse. Il suivit, désolé, le convoi de l'illustre mort, et joignit sa faible voix aux voix éloqu岸tes qui payèrent à sa tombe un dernier tribut d'hommages et de regrets.

Malheureusement, parmi les millions que laissait le comte de Blergy à son fils, à ses filles et à ses gendres, se trouva le billet de mille francs, souscrit par le pauvre mathématicien.

Deux mois après la mort du comte, un matin que Fombreuse, pour se délasser de ses travaux, relisait sa correspondance avec le feu comte de Blergy, et puisait de doux souvenirs dans les lettres affectueuses que lui avait adressées cet homme illustre, pendant le cours de

leur liaison, on sonne chez lui, il ouvre; c'est sa vieille mère qui rentre de sa promenade, et lui remet une lettre qu'elle a trouvée chez le portier.

Fombreuse la décachète, la lit, et n'ose en croire ses yeux!

C'est la lettre d'un homme d'affaires « portant injonction à lui, Fombreuse, au nom de M. Montfort et des héritiers Blergy, de payer dans le plus bref délai, et s'il veut éviter des poursuites, la somme de mille francs, montant d'une reconnaissance par lui souscrite au profit du sieur comte de Blergy, le 5 janvier 1829, stipulée payable le 1^{er} janvier 1830, avec les intérêts depuis trois ans. »

Maintenant on sait le reste : les poursuites commencées par Didier; l'opposition mise sur les appointements de Fombreuse; sa place perdue par suite de cette opposition, et enfin la saisie opérée par l'ordre de Montfort.

Nous avons laissé M. Didier verbalisant dans la petite chambre de Fombreuse. Le malheureux jeune homme, debout dans l'embrasement de sa fenêtre, le regardait faire, les bras croisés; un calme étrange, une sorte de résignation convulsive s'était emparée de lui, et sur sa figure immobile aucun symptôme ne trahissait le bouleversement tumultueux de ses pensées.

Car il faisait en ce moment d'amères réflexions sur ces bizarres lois sociales qui, pour une faible somme d'argent, donnaient à un homme le droit de briser son avenir, son honneur, sa réputation, son repos! « Ah! se disait-il, vous tous qui seriez tentés d'accepter un service d'une main généreuse, prenez garde que le bienfaiteur n'ait un fils, des filles, des gendres, qui hériteront de ses dépouilles, et viendront après sa mort vous demander compte du bienfait! Si vous avez un nom que vous comptiez honorer par d'utiles travaux, ils le traîneront, ce nom, dans la fange d'une procédure; ils le feront épeler par des clercs d'huissier; ils en feront la propriété d'un scribe qui spéculera sur le nombre de ses lettres! ils afficheront votre indigence dans toute une ville! ils imprimeront dans les journaux, à votre porte, la description de votre misérable mobilier! ils le vendront sur la place publique, et le soir ils iront au bal, ou ils feront une loterie au profit des pauvres! »

Toutefois, quelque chose venait consoler Fombreuse dans ces tristes pensées; quelque chose lui disait que s'il y avait un nom flétri dans cette affaire, ce n'était peut-être pas le sien, mais celui de ce banquier millionnaire, celui de ces hommes vains et titrés, de ces femmes oisives et couvertes d'or, qui venaient lui arracher

sa pauvre table, sa chaise et son lit, à lui homme de travail et de labeur, parce qu'il avait été l'ami de leur père, et parce qu'il manquait quelques piles d'écus à un héritage de six millions!

Cependant Didier et son clerc avaient fini d'inventorier le cabinet du jeune savant, et une petite cuisine attenante à cette pièce. L'huissier allait entrer dans la chambre de la vieille dame; Fombreuse lui prit le bras :

« Monsieur, lui dit-il avec calme, je vous prie de ne pas entrer ici; ma mère est malade, et elle dort. »

L'huissier s'arrêta sur le seuil de la chambre, où il promena ses yeux scrutateurs; et, à voix basse, il dicta son inventaire, pendant que Fox le regardait d'un œil flamboyant, prêt à s'élan- cer sur lui, s'il fût entré dans la chambre de la malade.

Cependant la vieille dame s'était réveillée; du fond de son lit, qu'entouraient de vieux rideaux de Perse, elle entendit parler à demi-voix : « Ce bon Frédéric! se dit-elle en elle-même; il est déjà à l'ouvrage, et relit tout bas son travail. »

Mais bientôt, mieux éveillée, elle reconnut que ce n'était pas là la voix de son fils, et elle entendit un homme qui disait : « Une vieille com- mode d'acajou à dessus de marbre; une pendule de cuivre sculpté; deux vieux fauteuils recou- verts en soie.... »

La pauvre dame poussa un cri; elle devina tout, et se trouva mal. Fombreuse courut à elle, et essaya de la faire revenir, pendant que Didier achevait son procès-verbal.

Deux jours après, Fombreuse, accompagné de son chien, suivait en pleurant un corbillard qui se dirigeait vers le cimetière Mont-Parnasse.

Ce fut une belle nuit pour les pauvres, que celle du 1^{er} mars 1833! Dans un des plus beaux hôtels du quartier de la nouvelle Athènes, de somptueux appartements avaient été décorés avec magnificence pour le grand bal philan- thropique dont nous avons parlé précédemment, et qui comptait madame Octavie de Montfort au nombre de ses dames patronesses. Une longue file d'équipages conduisait dans ce séjour en- chanté tout ce que Paris renfermait de femmes brillantes et d'hommes *comme il faut*. L'aristo- cratie de naissance donnait la main à l'aristocra- tie de l'argent dans cette réunion toute frater- nelle, où le sentiment de la bienfaisance et de la philanthropie épanouissait tous les cœurs! La richesse et la variété des costumes, l'éclat des fleurs, des bougies, des dorures, prêtaient à cette fête l'aspect d'une véritable féerie. Toutes les nations, toutes les époques s'y trouvaient confondues, et pêle-mêle. Marquises du dix-hui- tième siècle, duchesses du quinzième, abbés,

mousquetaires, pèlerins, pachas, chevaliers, dames châtelaines, paysannes suisses, gardes-françaises, batelières et chefs de clan, tout cela se pressait, se mouvait, sous des torrents de lumière et d'harmonie. C'était un spectacle à adorer la philanthropie, la charité, et à bénir le ciel qu'il y eût des pauvres !

Madame Octavie de Montfort, par sa beauté, ses diamants, sa parure, et l'éclat ravissant de son costume d'odalisque, aurait attiré tous les regards, lors même que l'aiguillette rose, signe distinctif de ses fonctions de dame patronesse, n'aurait pas fixé sur elle l'attention. Elle était la reine de cette fête où brillaient aussi son mari, déguisé en troubadour, son frère, M. de Blergy, sous le riche costume d'un courtisan de Henri II, et sa sœur, la baronne Maugrand, habillée en Chinoise, et donnant le bras à un mandarin, le général Maugrand. Ces deux costumes, qu'on avait fait venir exprès de la Chine, et d'une incroyable magnificence, avaient coûté vingt mille francs ! Mais peut-on faire trop de sacrifices, quand il s'agit d'une fête au profit des pauvres !

Tout-à-coup un grand mouvement se fait remarquer à l'une des portes de la salle, et l'on voit entrer un masque autour duquel s'empresse la foule attirée par la singularité de son costume. C'était un homme habillé en mendiant,

porteur d'une besace, et sur les vêtements duquel étaient collés d'innombrables papiers de procédure. Sa poitrine, son dos, ses bras, ses jambes en étaient couverts. Monsieur et madame de Montfort s'approchent des premiers de ce mystérieux personnage, et lisent ce qui suit sur une grande feuille de papier timbré, qui lui couvrait toute la poitrine :

SAISIE.

« L'an mil huit cent trente-trois, le 6 février,
« en vertu d'un jugement rendu par le tribunal
« de commerce du département de la Seine,
« séant à Paris, en date du 15 janvier dernier,
« dûment collationné, signé, enregistré, et si-
« gnifié, étant en forme exécutoire, et à la re-
« quête

« De M. Amédée-Louis-Marie de Montfort,
« banquier, et de dame Octavie-Adélaïde de
« Blergy, son épouse, demeurant ensemble à Pa-
« ris, rue Taitbout;

« De M. le comte Anastase de Blergy, maître
« des requêtes, demeurant à Paris, rue des Trois-
« Frères;

« De M. Louis-Hippolyte, baron de Maugrand,
« maréchal-de-camp, et de dame Euphémie Ge-
« neviève de Blergy, son épouse, demeurant en-
« semble à Paris, place Vendôme;

« Tous les susnommés, héritiers de M. Auguste-Pierre, comte de Blergy, ministre d'état, pair de France, etc.

« Pour qui domicile est élu en ma demeure, en continuant les poursuites ci-devant faites, portant refus de payer, j'ai, Jean-Michel Didier, huissier au tribunal de première instance du département de la Seine, séant à Paris, y demeurant, rue Louis-le-Grand, fait itératif commandement de par le roi, la loi, et justice, à M. Frédéric-Julien Fombreuse, licencié-ès-sciences, demeurant à Paris, rue Guénégaud, n° 13, en son domicile, parlant à sa personne, ainsi déclaré ;

« De présentement payer aux requérants, en mes mains, comme porteur de pièces, la somme de *mille francs de principal*, exigible depuis le 1^{er} janvier 1830 ;

« En quoi il a été condamné par le jugement ci-daté, sans préjudice d'autres dus, droits et actions, intérêts, frais, dépens, et mises d'exécution ; lequel, en parlant comme dessus, a refusé de payer, pourquoi je lui ai déclaré que j'allais à l'instant procéder à la saisie *exécutée* de ses meubles, et de fait j'ai, en présence des témoins ci-après nommés, avec moi exprès amenés, saisi, *exécuté*, et mis sous l'autorité du roi, la loi, et justice, les objets ci-après détaillés :

« 1^o Dans une pièce au quatrième étage, au-dessus de l'entresol, ayant vue sur une cour, une petite table de noyer, servant de bureau ; un vieux fauteuil de bois doré, recouvert en cuir noir ; trois chaises de paille ; un petit corps de bibliothèque en bois peint, renfermant une soixantaine de volumes, tant reliés que brochés ; deux flambeaux de cuivre ; une lampe *idem* ; des chenets, une pelle, une pincette ; un lit de sangle ;

« 2^o Dans une petite pièce y attenante, une fontaine, un chaudron de cuivre, un peu de faïence et de poterie ;

« 3^o Dans une troisième pièce, servant de chambre à coucher, un vieux lit de bois doré ; deux matelas, deux couvertures et un oreiller ; une vieille commode d'acajou à dessus de marbre ; une pendule de cuivre sculpté ; deux vieux fauteuils recouverts en soie ; une paire de rideaux ; un vieux chiffonnier ; une armoire de noyer ; chemises à usage d'homme et de femme, un vieux baromètre ; une gravure, représentant une sainte famille. »

« Ont signé, etc. »

On lui lisait sur le dos :

PROCÈS-VERBAL D'AFFICHES.

« L'an mil huit cent trente-trois, le 15 fé-

« vrier, à la requête de M. Amédée-Louis-Marie
« de Montfort, banquier, et de dame Octavie
« Adélaïde de Blergy, son épouse, etc.

« Pour qui domicile est élu en ma demeure,
« j'ai *Jean-Michel Didier*, huissier, etc.

« Faute par le sieur *Frédéric-Julien Fombreuse*
« de payer aux requérants la somme de, etc. etc.

« Me suis transporté, assisté du sieur *Colas*, af-
« ficheur, porteur de sa médaille, demeurant à
« Paris, *rue de la Calandre*, dans tous les lieux
« voulus par la loi, et autres endroits, carrefours,
« places publiques, et rendez-vous ordinaires
« des marchands, où étant, *ledit sieur Colas* a,
« en ma présence, apposé des affiches manu-
« scrites, entièrement semblables à celle-ci an-
« nexée, au nombre de *vingt-cinq* exemplaires,
« annonçant qu'il sera, le mercredi 17 février
« prochain, heure de midi, place de l'*Ancien*
« *Châtelet de Paris*, procédé à la vente des objets
« saisis, exécutés sur *ledit sieur Frédéric-Julien*
« *Fombreuse*, par mon procès-verbal du *six fé-*
« *vrier dernier*, enregistré, et de tout ce que des-
« sus j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal,
« pour servir et valoir ce que de droit, dont
« acte que *ledit sieur Colas* a signé avec moi,
« et auquel j'ai payé *quatre francs* pour salaire;

« Coût *vingt-huit francs 50 centimes*.

« Signé COLAS, DIDIER. »

Et au dessous :

« VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE,

« Sur la place publique de l'ancien Châtelet
« de Paris,

« Le mercredi 17 février, à midi,

« Consistant, etc. (*suivait le détail des objets*
« *ci-dessus décrits.*)

« Le tout au comptant.

« Le présent annexé à mon procès-verbal d'af-
« fiches de ce jour. »

Sur son chapeau, qu'entourait un crêpe noir,
était un écriteau avec ces mots en gros caractères:

LA CHARITÉ DES GENS DU MONDE.

LÉON HALEVY.

